

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE ARCY SUR CURE**

**Séance du 14 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze novembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Olivier BERTRAND, Maire.

Etaient présents : Olivier BERTRAND, Dominique BIDE, Vincent BOIROT, Sylvie JOUBLIN, Marie-Noëlle LEROY, Jean-Jacques VUILLERMIN

Etaient représentés : Stéphane MICHEL par Dominique BIDE

Etaient absents :

Etaient excusés : Monsieur Jean-Cyrille GORECKI, Madame Carole PETIT

Secrétaire de séance : Vincent BOIROT

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombre de membres présents	Qui ont pris part à la délibération	Vote
9	6	7	Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

**Date de la convocation**  
05/11/2024

**Date d'affichage**  
05/11/2024

**Fixation des tarifs pour l'assainissement collectif pour 2025  
DE\_2024\_087**

Suite au report de la prise de compétence du service d'assainissement collectif par la Fédération des eaux Puisaye Forterre, il convient de fixer les tarifs de ce service pour 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier ces tarifs soit :

Abonnement	80 €
M3 d'eau	1.60 €
Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) <ul style="list-style-type: none"><li>• Maison individuelle :</li><li>• Habitat groupé</li></ul>	1500 € 1500 € + 200 € par logement supplémentaire
Contrôle assainissement collectif	170 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé le registre tous les membres présents.

Le Maire :



AGEDI Dépôt PREFECTURE D'AUXERRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/11/2024 089-218900157-20241114-DE_2024_087-DE